

# Acteur Prévention Secours du secteur de l'aide et du soin à domicile APS-ASD



## Type de formation

Initiation et exercices pratiques

## Public

Tous les salariés, aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile

## Prérequis

Aucun

## Durée de la formation

21 heures minimum, soit 3 jours non consécutifs. Une organisation en 2 jours + 1 jour est préconisée, elle permet d'effectuer un travail d'intersession (prévoir 4 heures en entreprise)

## Participants

Groupe de 6 à 10 personnes maximum en intra

## Intervenants

Formateur APS-ASD certifiés INRS

## Responsable pédagogique

Fabien Boschat

## Evaluation

Remise d'un certificat Acteur APS-ASD valide 24 mois sous réserve de réussite aux épreuves certificatives suivant la grille d'évaluation INRS

## Ressources mobilisées

Matériels pédagogiques, salle

## Méthodes pédagogiques

Echanges interactifs, travaux de groupe

## Accessibilité PMR

Oui, un échange avec un chargé de formation est nécessaire afin de définir les modalités à prévoir.

## Point fort de la formation

Formation alliant apports théoriques, pratiques, dernières recommandations ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques professionnelles.

Document INRS, adaptée au secteur

## Objectifs

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels l'intervenant à domicile est exposé.
- Proposer des améliorations de ses différentes situations de travail et de la qualité de l'aide, des soins et de la sécurité des personnes à mobilité réduite.
- Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

## Programme

- Cerner le dispositif APS-ASD dans sa globalité
- Notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, dommage dans le milieu professionnel
- Accidents du travail et maladies professionnelles, préjudices humains et économiques pour l'entreprise
- Eléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Différents facteurs de risques
- Principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi
- Construire un accompagnement à la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée
- Différentes techniques de mobilisation des personnes, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation
- Domaine et modalités d'intervention du SST (sauveteur secouriste du travail)
- Remontée des informations, aspects réglementaire et procédural, différents acteurs impliqués dans la prévention

Contact :  
Fabien BOSCHAT

Email :  
contact@heliway-formation.com

Téléphone :  
06 13 55 78 38

Tarif intra (Tva 20 % en sus)  
1800 € HT / groupe